

Contrat « valorisation de l'engagement de l'étudiant » ¹

1. Introduction

1.1. Compétences

Dans les sections PS, PP et AESI, l'activité d'apprentissage s'intitulant (AA) « **Valorisation de l'engagement étudiant** » fait partie de l'**unité d'enseignement optionnelle de BA3 «Valorisation de l'engagement étudiant » (0 ECTS)**.

Dans la section ES, cette activité d'apprentissage fait partie de l'**unité d'enseignement obligatoire de BA3 « Complément de formation » (1 ECTS)**.

L'AA « Valorisation de l'engagement étudiant » contribue à développer les compétences suivantes :

- **apprendre à apprendre**² liée à l'apprentissage, à la capacité à entreprendre et organiser soi-même un apprentissage à titre individuel ou en groupe, selon ses propres besoins, à avoir conscience des méthodes et des offres ;
- **les compétences sociales et civiques**³. La compétence sociale renvoie aux compétences personnelles, interpersonnelles et interculturelles ainsi qu'à toutes les formes de comportement d'un individu pour participer de manière efficace et constructive à la vie sociale et professionnelle. Elle correspond au bien-être personnel et collectif. La compréhension des codes de conduite et des usages des différents environnements dans lesquels l'individu évolue est essentielle. Par ses compétences civiques, notamment sa connaissance des notions et structures sociales et politiques (démocratie, justice, égalité, citoyenneté et droits civils), un individu peut assurer une participation civique active et démocratique ;
- **l'esprit d'initiative et d'entreprise**⁴ qui consiste en la capacité de passer des idées aux actes. Il suppose créativité, innovation et prise de risques, ainsi que la capacité de programmer et de gérer des **projets** en vue de la réalisation d'objectifs. L'individu est conscient du contexte dans lequel s'inscrit son travail et est en mesure de saisir les occasions qui se présentent. Il est le fondement de l'acquisition de qualifications

¹ Document formalisé par V. Hofmans et J. Van Santvoort sur base de divers documents dont le document « Stage à projets » fourni par F.Navarre

^{2 3 4}Extrait de la recommandation [2006/962/CE](#) du Parlement européen et du Conseil, du 18 décembre 2006, sur les compétences clés pour l'éducation et la formation tout au long de la vie [Journal officiel L 394 du 30.12.2006].

et de connaissances plus spécifiques dont ont besoin tous ceux qui créent une activité sociale ou commerciale ou qui y contribuent. Cela devrait inclure la sensibilisation aux valeurs éthiques et promouvoir la bonne gouvernance ;

- **le respect d'un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité⁵ ;**
- **être un acteur institutionnel et social engagé⁶ ;**
- **être en mesure de mener une (auto)-évaluation d'un projet**

En lien avec ces compétences et dans sa mission d'enseignement, la HEH poursuit notamment, simultanément et sans hiérarchie, **les objectifs généraux** suivants⁷:

1° accompagner les étudiants dans leur rôle de citoyens responsables, capables de contribuer au développement d'une société démocratique, pluraliste et solidaire ;

2° promouvoir l'autonomie et l'épanouissement des étudiants, notamment en développant leur curiosité scientifique et artistique, leur sens critique et leur conscience des responsabilités et devoirs individuels et collectifs ;

3° développer des compétences pointues dans la durée, assurant aux étudiants les aptitudes à en maintenir la pertinence, en autonomie ou dans le contexte de formation continue tout au long de la vie ;

1.2. Conditions d'admissibilité d'un projet

Le projet proposé par l'étudiant dans le cadre de l'AA « Valorisation de l'engagement étudiant » devra répondre aux conditions suivantes :

- Le projet sera impérativement en lien avec les compétences et missions de son futur métier ;
- Le projet ne pourra pas être (ou avoir été) valorisé dans une autre activité d'apprentissage ;
- Le projet ne pourra faire l'objet d'aucune rémunération par une quelconque association, école, structure ou entreprise ;
- Le volume horaire devra être négocié avec le titulaire de l'AA en fonction du type de projet, du caractère individuel ou collectif, ...)
- L'étudiant devra effectuer des retours en cours de réalisation selon un calendrier établi avec le titulaire
- Le projet devra s'inscrire dans une certaine continuité précisée dans « une ligne du temps »

^{5 6} Extrait référentiels de compétences

⁷ Extrait du PPSC (Projet pédagogique, social et culturel) de la HEH

2. Dépôt du projet

L'(les) étudiant(s) déposera(ont) un dossier écrit de présentation auprès du titulaire de l'AA **au plus tard au retour des vacances de printemps de l'année de fin de cycle.**

Dans ce dossier, l'étudiant précisera

- le titre ainsi qu'une brève présentation du projet
- les actions déjà menées pour la mise au point du projet
- les compétences de son référentiel métier et/ou missions qu'il estime travailler grâce à son projet en plus de celles ciblées par l'AA (citées ci-dessus)
- les acquis d'apprentissage spécifiques qu'il veut aborder:
- ses motivations et objectifs de développement personnel qu'il vise à travers son projet
- un calendrier, des échéances précises sur une ligne du temps
- la répartition précise des tâches et rôles de chaque étudiant dans le cadre d'un projet collectif
- les critères d'(auto)évaluation des compétences, acquis d'apprentissage, objectifs de développement personnel,...) qu'il présentera sous forme d'une grille d'(auto)évaluation

L'équipe pédagogique reste souveraine quant à l'acceptation du projet de l'étudiant. Pour cette raison, ce document « Contrat de valorisation de l'engagement étudiant » devra être négocié, complété et signé par l'étudiant et le titulaire de l'AA.

3. Suivi du projet

L'étudiant et le titulaire détermineront, dans le contrat, les modalités de suivi du projet en cours de réalisation (calendrier, concertations, remédiations éventuelles, ...) en fonction des besoins.

4. Évaluation

L'évaluation portera sur

- un dossier reprenant sa grille d'(auto)-évaluation qu'il complètera en concertation avec le(s) titulaire(s) de l'AA:
- la grille d'évaluation du titulaire complétée et discutée avec l'étudiant
- une présentation orale du bilan de son projet devant les pairs et/ou les enseignants de l'AA sur base de photos, réalisations menées, évaluations, ...pourra être demandée par le titulaire de l'AA en fonction du type de projet, des échéances, etc.

L'AA « Valorisation de l'engagement de l'étudiant » sera validé si le projet est effectivement mené et accompagné d'une auto-évaluation circonstanciée.

5. Rappel des échéances

L'étudiant remettra un dossier écrit reprenant l'ensemble des points repris dans ce contrat au plus tard au retour des vacances de printemps de l'année de fin de cycle.

L'AA n'étant créditée qu'en fin de cycle, en fonction des besoins du projet et en accord avec l'équipe pédagogique, celui-ci pourrait être étalé sur plusieurs quadrimestres.

La date de remise du dossier reprenant l'auto-évaluation ainsi que la présentation orale éventuelle devront être précisées sur la ligne du temps proposée par l'étudiant dans le dossier de présentation du projet (avec acceptation du titulaire de l'AA).

Dossier : Projet « Valorisation de l'engagement étudiant »
Année 2016-17

Section	Nom et prénom de(s) (l')étudiants	Inscrit(s) en début/milieu/fin de cycle

Titre du projet et brève présentation :

Lieu où se déroule le projet (adresse, numéro de téléphone, personne de référence et adresse mail de contact)

Actions déjà menées pour la mise au point du projet

--

Compétences du référentiel métier et/ou missions poursuivies par l'étudiant (en lien direct avec le futur métier)

--

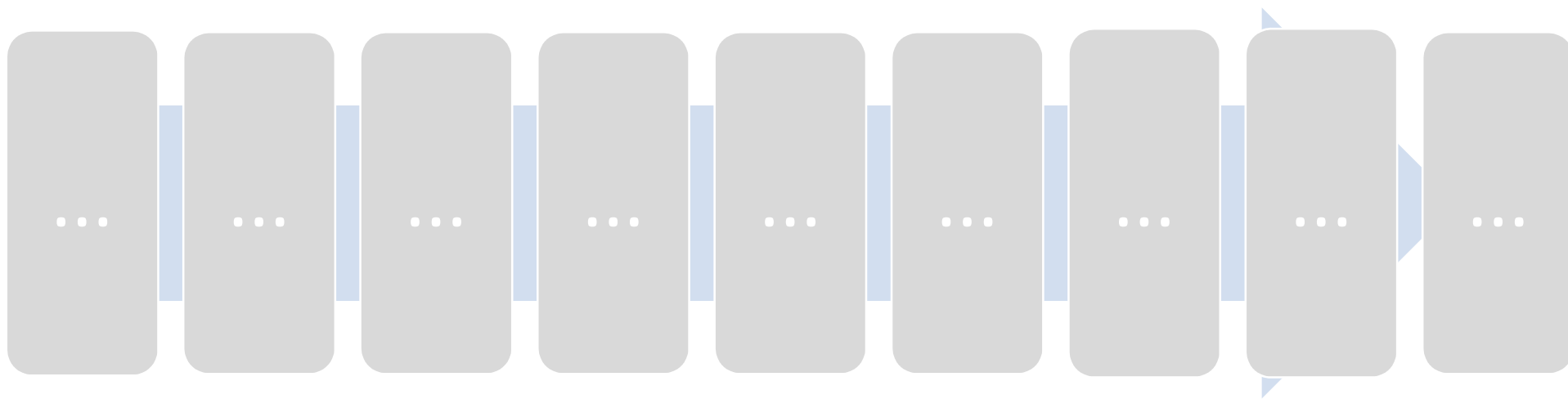
Acquis d'apprentissages spécifiques poursuivis grâce à ce projet

--

Motivations et objectifs de développement personnel de l'étudiant

--

Ligne du temps (échéances diverses : dépôt dossiers, formalités, concertations avec titulaires, ..., fin de projet, remise dossier final, ...)



Dans le cas d'un projet d'équipe, précisez la répartition des tâches et rôles

Etudiant	Tâches et rôles	Échéances

Proposition des modalités d'évaluation par l'étudiant : Comment attester de l'atteinte des compétences, acquis d'apprentissages et objectifs visés ? Joindre une annexe si manque de place.

1. (Auto)-évaluation des compétences liées à l'AA « Valorisation de l'engagement étudiant »

2. (Auto) évaluation des compétences liées au référentiel métier et/ou missions

3. (Auto)-évaluation des acquis d'apprentissages spécifiques

4. (Auto)-évaluation des objectifs de développement personnel

L'(les) étudiants certifie(nt) que le projet n'est (ou ne sera) pas valorisé dans une autre activité d'apprentissage et ne fera l'objet d'aucune rémunération par une quelconque association, école, structure ou entreprise.

Le présent contrat est accepté et validé par

Nom(s) étudiant(s) et signature(s)

Nom titulaire AA et signature

Projet : « Valorisation de l'engagement de l'étudiant »

Document destiné aux titulaires de l'AA

Outil de support à l'évaluation de l'AA « Valorisation de l'engagement étudiant » à utiliser par le titulaire en concertation avec l'étudiant⁸

Nom(s) étudiant(s) :

Section :

Titre du projet :

Avant le projet :

L'étudiant a-t-il pris contact avec vous en temps utile pour préparer son projet ?	O – N – R*	Commentaires
Vous a-t-il remis suffisamment tôt les documents qui vous étaient destinés ?	O – N – R*	
L'étudiant a-t-il une estimation réaliste <ul style="list-style-type: none"> • du temps • des efforts • des habiletés • des ressources nécessaires à son projet ?	O – N – R*	
L'étudiant fait-il des propositions claires en matière de <ul style="list-style-type: none"> • compétences liées au métier et/ou missions • acquis d'apprentissages spécifiques • objectifs de développement personnel qu'il pourra travailler à travers son projet ?	O – N – R*	
Autres :	O – N – R*	

* Oui – Non – Réserve → merci d'entourer l'appréciation.

⁸ Réalisé sur base du document « Stage à projets fourni par F. Navarre » ainsi que de l'ouvrage de Fayolle A., Filion J. (2009), Pédagogie et esprit d'entreprendre, De Boeck, Bruxelles.

Pendant le projet :

L'étudiant respecte-t-il le calendrier de suivi ?	O – N – R	Commentaires
L'étudiant tient-il des remédiations et conseils éventuels ?	O – N – R	
L'étudiant montre-t-il des capacités de remise en question et d'adaptation en cas de besoin ?	O – N – R	
Dans le cas d'un projet d'équipe, les étudiants respectent-ils <ul style="list-style-type: none"> • la répartition des tâches et rôles ? • une dynamique de travail collaboratif positive ? • une communication efficace et professionnelle entre eux? 	O – N – R	
Autres :	O – N – R	

Après le projet :

Le projet a-t-il été mené selon le calendrier établi ?		Commentaires
L'étudiant a-t-il évalué de manière objective le niveau d'atteinte des <ul style="list-style-type: none"> • compétences • acquis d'apprentissage • objectifs de développement personnel 	O – N – R	
L'étudiant propose -t-il des pistes d'améliorations ?	O – N – R	
Autres :	O – N – R	

**Synthèse de l'appréciation du déroulement de projet de l'étudiant
avis négatif - avis réservé - avis positif**

**Synthèse de l'appréciation de l'engagement de l'étudiant
avis négatif - avis réservé - avis positif**

**AA « Valorisation de l'engagement de l'étudiant » validé
avis négatif - avis positif**

Noms et Signatures :

Etudiant(s)

Titulaire de l'AA.